



## Section de Fontenay-sous-Bois

Aux adhérent(e)s de Fontenay vélo,  
Fontenay-sous-Bois, le 27 février 2008

Bonjour,

Nous vous remercions de nous avoir adressé votre questionnaire aux candidats à l'élection municipale de Fontenay. En préalable à la réponse à vos six questions, quelques précisions sur les positions de la LCR par rapport à la pollution et au développement des modes de transports non ou moins polluants.

Le développement des pollutions de toutes sortes, d'origine industrielle pour une bonne part et due au chauffage et au transport pour l'autre part, impose de trouver des solutions d'urgence afin de freiner le réchauffement climatique et les nuisances environnementales. Nous sommes partie prenante des luttes contre les pollutions engendrées par le système du tout-profit, qu'il s'agisse des gaz à effet de serre, du nucléaire, de l'exportation des déchets des pays « développés » vers les pays du Sud, etc. Ceux et celles qui paient la « fracture sociale » sont aussi ceux qui paient la facture écologique, à Toulouse (AZF), à Saint-Jean-de-Maurienne (la dioxine et le tunnel du Mont-Blanc) ou en région parisienne.

La facture écologique dans notre région, c'est l'augmentation du nombre de maladies respiratoires et des allergies, une mortalité accrue des personnes fragiles lors des pics de pollution. Cela pose un vrai problème de santé publique contre lequel le gouvernement actuel et les membres des partis de la gauche institutionnelle se contentent de déclarations creuses au Grenelle de l'environnement (voir sur le site de la LCR les raisons de notre refus d'y participer).

Nous partageons votre analyse sur la nécessité d'une politique volontariste en faveur de modes de circulations non polluants et de la combinaison vélo/transports en commun. Il faut en effet repenser les circulations dans toute la région parisienne, en développant considérablement les transports en commun, pour lesquels nous préconisons la gratuité totale, financée par les entreprises (cela représente une augmentation minimale de leur contribution transport) et l'Etat. Il faut aussi revoir l'implantation des entreprises et des pôles industriels, la logique actuelle imposant aux salariés un temps de transport de plus en plus long et pénible, la pénurie de transports collectifs imposant souvent de prendre sa voiture pour pouvoir gagner sa vie.

A l'heure actuelle, la Région, le Département et la ville de Fontenay-sous-Bois, ne nous semblent pas aller contre cette logique. Dans toutes les villes de la région, les listes LCR ou les listes unitaires auxquelles nous participons, font des propositions convergentes et globales car nous ne pouvons pas raisonner uniquement dans le cadre de notre ville. Ainsi, nous exigeons que la Région impose au STIF de renoncer aux exigences envers la RATP qui poussent celle-ci à décréter une hausse de la productivité de 2% par an, au détriment de la qualité des transports et des conditions de travail des agents. Le STIF pousse à une privatisation rampante par la mise en concurrence de la RATP avec des transporteurs privés, dont le profit est le seul horizon. Nous estimons que la RATP doit redevenir le service public de transport urbain en grande région parisienne (bus, métro, tramways, RER A et B), en lien avec la SNCF.

Précisons enfin que si nous avons des élus LCR 100% à gauche, nous nous engageons à ce que notre mandat serve aux luttes locales et nationales, nous nous engageons à réunir les citoyens qui le voudront pour débattre des propositions à défendre au conseil municipal, y compris ceux qui n'ont pas le droit de vote aujourd'hui.

.../...

**Question 1 : stationnement vélos.**

Oui, nous demandons l'augmentation des parkings à vélo (sécurisés si nécessaire) pour répondre aux besoins, près des commerces, près des nœuds de transport, dans les établissements scolaires, près de tous les lieux accueillant du public, dans les immeubles publics et privés (entreprises et logements).

**Question 2 et 3 : itinéraires cyclables nord-sud et est-ouest. Double-sens cyclable.**

Elaborer le schéma directeur que vous proposez devra se faire en collaboration avec votre association bien sûr, mais aussi avec les habitants intéressés par le sujet, voire avec les piétons. Nous sommes pour le développement de vraies pistes cyclables là où c'est possible, permettant une circulation en toute sécurité pour les cyclistes et les piétons (voir les exemples de Strasbourg, de l'Allemagne ou la Hollande). Les double-sens cyclables peuvent être une bonne solution, à condition que cela se fasse sans danger pour tous les usagers.

**Question 4 : généralisation de la circulation à 30 km/h dans toute la commune.**

L'expérience montre que la réduction de la vitesse n'est respectée que si elle est justifiée. Dans plusieurs voies, cela n'a de sens que si l'on réduit leur largeur, en créant des pistes cyclables par exemple. Notre opinion à ce sujet n'est pas encore faite. Cela mérite plus ample étude et une large concertation avec les usagers. La limitation à 30 km/h doit être la règle près des lieux accueillant des enfants (écoles, collèges, parcs et jardins publics, etc.) et les lieux fréquentés par un public nombreux (administrations, gares, rues commerçantes, etc.) .

L'interdiction du transit des camions, que nous proposons, nous semble de nature à réduire fortement les risques pour les cyclistes et les piétons.

**Question 5 : Vélib à Fontenay.**

Dans notre programme, nous proposons la création d'un réseau public de vélos à disposition. A priori, la gratuité pourrait être envisagée ou un prix symbolique.

Nous sommes pour l'intégration du réseau Vélib au service public, seul à même de créer un vrai réseau intercommunal. Autrement dit, nous sommes contre la concession à Decaux (ou à d'autres) et pour la gestion publique de Vélib, à Paris et ailleurs.

**Question 6 : subvention à l'acquisition de vélos électriques.**

Pourquoi subventionner des vélos électriques plutôt que des vélos classiques ? Nous préférons que les crédits publics aillent à la création d'un parc de vélos à disposition (voir question 5) et au développement de navettes gratuites plus nombreuses. Des vélos électriques dans le parc public de vélos, pourquoi pas, à condition que leurs batteries soient rechargées grâce à des sources d'énergie renouvelable et non par le réseau classique, alimenté à 80% par le nucléaire.

En prime, un extrait de nos propositions en matière de transports :

« Pour un service public de transports gratuit et écologique, accessible aux personnes à mobilité réduite, développement du réseau de transports dans la commune et l'agglomération, création d'un réseau public de vélos à disposition. (...) Interdiction du transit des camions. »

Longue vie à Fontenay vélo. Très cordial salut révolutionnaire à vos adhérent(e)s.

**La liste LCR 100 % à gauche**

Pour nous joindre : [lcr-fontenay.94@hotmail.fr](mailto:lcr-fontenay.94@hotmail.fr) ou 06 67 21 04 23.

<http://lcrfontenay94.blogspot.com>